#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 12 avril 2016

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée Membres en exercice:

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie Présents: 13

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE.

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

TALAMANDIER

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Représentés: 0

Objet: Vote du compte de gestion 2015 du Lotissement La Croisette II -DE 2016 015

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif. l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire :
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes:
- 3º Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### L'Assemblée délibérante

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

> Pour extrait conforme, Le Maire.

Bernard CHAMBARON

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015 211502315 20160415 DE 2016 015 DE

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 12 avril 2016

Membres en exercice:

Présents: 13

Représentés: 0

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

Présents: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE,

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

**TALAMANDIER** 

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Vote du compte administratif 2015 du Lotissement La Croisette II - DE\_2016\_016

Le Conseil Municipal

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Pierre BILA. Les adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investis	sement	Fonctio	nnement	Ense	mble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excèdent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excèdent
Résultats reportés	16 817.17				16 817,17	
Opérations exercice						
Total	16 817,17				16 817,17	
Résultat de dôture	16 817.17				16 817.17	
Restes à réaliser						
Total cumulé	16 817,17				16 817.17	
Résultat définitif	16 817.17				16.817.17	

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR

Dale de réciption de l'AR: 18/04/2016

015 21/502315 20/160415 DE 2016 016 DE

Pour extrait conforme, Le Maire,

Bernard CHAMBARON

\* Man A

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 12 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

Présents: 13

Représentés: 0

Présents : Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE,

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

TALAMANDIER

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Vote du compte de gestion de l'EAU 2015 -

DE\_2016\_019

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire :
- 2º Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3º Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### L'Assemblée délibérante

 déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

> Pour extrait conforme, Le Maire, Bernard CHAMBARON

Transle de Milita

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015 211502315:20160415-DE\_2016\_019-DE

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

Présents: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE,

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

**TALAMANDIER** 

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Vote du compte administratif 2015 BUDGET EAU -

DE\_2016\_021

Présents: 13

Représentés: 0

Le Conseil Municipal

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Pierre BILA. Les Adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investis	sement	Fonction	nement	Ense	mble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		46 242 07		13 796 60		60 038.67
Opérations exercice	60 603.47	- 52 800.13	86 008,31	89 537,90	145 611.78	142 338.03
Total	60 603.47	99 042,20	86 008,31	103 334.50	146 611,78	202 376.70
Résultat de clôture		38 438,73		17 326 19		55 764.92
Restes à réaliser	34 871.04	9 500.00			34 871.04	9 500.00
Total cumulé	34 871,04	47 938.73		17 326.19	34 871.04	65 264.92
Résultat définitif		13 067,69		17 326.19		30 393.88

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Bernard CHAMBARON

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_021-DE

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

Présents: 13

Représentés: 0

<u>Présents</u>: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE.

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

**TALAMANDIER** 

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

# Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2015 BUDGET EAU - DE\_2016\_022

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 17 326.19

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	13 796.60
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	16 381.81
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	3 529.59
Résultat cumulé au 31/12/2015	17 326.19
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	17 326.19
Afffectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	17 326.19
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015-211502315 20160415-DE: 2016\_022-DE Pour extrait conforme, Le Maire.

Bernard CHAMBARON

3170 Can

## Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée Membres en exercice:

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie Présents: 13

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE.

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

Représentés: 0 PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

TALAMANDIER

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Vote du compte de gestion COMMUNE -

DE 2016 024

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chaeun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1º Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;
- 2º Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- 3º Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### L'Assemblée délibérante

 déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part :

> Pour extrait conforme, Le Maire.

Bernard CHAMBARON

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015 211502315 20160415 DE 2016 024 DE

# Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie

GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE.

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

TALAMANDIER

Votants: 12

Présents: 13

Représentés: 0

Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 houres 30

Objet: Vote du compte administratif 2015 COMMUNE -

DE\_2016\_025

Le Conseil Municipal

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Pierre BILA, 1er Adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investis	sement	Fonction	nnement	Ense	mble
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	72 433.15			59 542.01	72 433.15	59 542.01
Opérations exercice	312 936,16	340 505,46	454 593 28	753 824.13	767 529.44	1 094 329,59
Total	385 369.31	340 505,46	454 593 28	813 366.14	839 962,59	1 153 871.60
Résultat de clôture	44 863.85			358 772,86		313 909.01
Restes à réaliser	395 156,71	104 299 00			395 156 71	104 299,00
Total cumulé	440 020 56	104 299.00		358 772 86	395 156 71	418 208,01
Résultat définitif	335 721.56			358 772,86		23 051.30

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser:
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire.

Bernard (

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_025-DE

## Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

Présents: 13

Représentés: 0

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

<u>Présents</u>: Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND, Sébastien BOURDIE.

Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette

PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal SOULIER, Bernard

**TALAMANDIER** 

Votants: 12 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

# Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2015 COMMUNE - DE\_2016\_026

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 358 772.86

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	59 542.01
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	300 999.37
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	299 230.85
Résultat cumulé au 31/12/2015	358 772.86
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	358 772.86
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	335 721.56
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	23 051.30
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Pour extrait conforme, Le Maire.

Bernard CHAMBARON

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 18:04/2016 015:211502315:20160415-DE\_2016\_026-DE

## Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

<u>Présents</u>: Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND.

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles

ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13

Présents: 13

Représentés: 0

Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Fiscalité Locale Directe: Taux d'imposition -

DE\_2016\_028

Considérant le produit fiscal attendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 et des les reconduire à l'identique en 2016 soit :

#### PRODUIT RESULTANT DES TAUX VOTES ET PRODUIT FISCAL ATTENDU

Taxes	Base 2016	Taux 2016	Produits
Taxe d'habitation	473 700	15.19 %	71 955
Taxe foncière (bâti)	447 600	13.88 %	62 127
Taxe foncière (non bâti)	65 700	55.99 %	36 785
CFE	212 600	24.20 %	51 449
Total	1 199 600		222 316

Pour extait conforme,

Le Maire.

Bernard CHAMBARON

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 21/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_028-DE

## Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

Présents : Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice

CRISPOUL, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Représentés: 0

Présents: 13

Représentés:

Excusés:

Votants: 7

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Fixation des indemnités des élus titulaires de délégation - DE\_2016\_029

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L2123-20 et suivants,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire, adjoints et conseillers municipaux,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum, pour une population entre 500 et 999 habitants, l'indemnité versée au Maire ne peut excéder 31 % du taux maximal de l'indice brut 1015, l'indemnité versée aux adjoints ne peut excéder 8.25 % du taux maximal de l'indice 1015 et l'indemnité versée à un conseiller municipal ayant une délégation ne peut excéder 6 % et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, adjoints et conseiller.

Monsieur le Maire propose de rémunérer les 4 premiers adjoints et 1 conseiller municipal sans augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée à ces indemnités,

## Le Conseil Municipal décide :

Article 1: de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, à 1178.45 euros brut soit 31 % du taux de l'indice brut 1015.

Article 2: de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 1<sup>er</sup> Adjoint, à 285.11 euros brut soit 7.50 % du taux de l'indice brut 1015.

- <u>Monsieur Pierre BILA</u>: ler Adjoint, délégué aux finances et à l'administration générale (suivi comptable et budgétaire)

Article 3: de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 2ème, 3ème, 4ème Adjoint et 1 conseiller municipal, à 168.02 euros brut soit 4.42 % du taux de l'indice brut 1015.

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 21/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_029-DE

- <u>Monsieur Patrick\_BERTRAND</u>: 2<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la gestion administrative de la voirie communale (préparation conjointe avec le Maire des dossiers techniques pour les appels d'offres)
- <u>Monsieur Jean Charles FAYON</u>: 3<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à l'éducation et les activités associatives (élaboration du projet d'école, activités scolaires et périscolaires, lien aux associations)
- <u>Madame Anne Marie GRAFFOUILLERE</u>: 4ème Adjointe, déléguée à l'action sociale (Aide sociale, actions à destination des personnes du 3ème âge)
- <u>Monsieur Gilles ENGELVIN</u>: Conseiller Municipal, délégué aux travaux et responsabilité du personnel communal de voirie (Organisation des services techniques et suivi des travaux réalisés par le personnel technique)

Article 4: Dit que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 30 avril 2014 et prendra effet à compter du 1er mai 2016.

Article 5: Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Pour extrait conforme, Le Maire Bernard CHAMBARON

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 21/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_029-DE

## TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES (annexé à la délibération)

ARRONDISSEMENT: SAINT-FLOUR

**CANTON: SAINT-FLOUR** 

COMMUNE DE TALIZAT

## TABEAU RECAPITULATIF DES INDEMINITES

(article 78 de la Loi 2002-276 du 27 février 2002-article L 2123-20 - du CGT)

Dans le cadre de l'enveloppe maximale, les indemnités allouées sont :

#### A. Maire:

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Montant (en euros)
Bernard CHAMBARON	31 %	1178.45

# B. Adjoints au Maire et conseiller municipal avec délégation

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Montant (en euros)
1er Adjoint Pierre BILA	7.50 %	285.11 €
2 <sup>ème</sup> Adjoint Patrick BERTRAND	4.42 %	168.02 €
3ème Adjoint Jean Charles FAYON	4.42 %	168.02 €
4ème Adjoint Anne Marie GRAFFOUILLERE	4.42 %	168.02 €
Conseiller municipal Gilles ENGELVIN	4.42 %	168.02 €

Enveloppe globale 56.18 %

(indemnité du maire + total des indemnités des adjoints et conseiller municipal ayant délégation)

### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 13

14

Présents: Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND,

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles Représentés: 0

ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13

Représentés: Excusés:

Absents: Yannick BOULET Secrétaire de séance :

20 houres 30

Objet: Subventions communales 2016 -

DE 2016 030

Le Conseil Municipal inscrit au budget primitif une somme totale de 15 000.00 € destinée aux associations de TALIZAT répartie de la façon suivante :

- Club du 3ème Age : 610.00 €

- Association Sportive Talizatoise : 1 000.00 €

- AFN: 680.00 € - Chasse: 700.00 €

- Association Talizat Terroir: 5 400.00 €

- Comice Agricole: 50.00 € - Jeunesse et Sports : 1 000.00 € - Ecole APE: 3 300.00 € - APE Cantine: 1 100.00 € - Danse Talizatoise : 400.00 € -Non affectée : 760.00 €

> Pour extrait conforme, Le Maire.

Bernard CHAMBARON

Sous-Prélecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR: 21/04/2016 015 211502315 20160415 DE 2016 030 DE

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

Présents: 13

Représentés: 0

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

<u>Présents</u>: Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND,

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles

ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles FAYON

20 heures 30

Objet: Budgets primitifs 2016 : Commune- Eau- Lotissement la Croisette II - DE\_2016\_031

Après en avoir délibéré, le ConseilMunicipal, adopte à la majorité de ses membres présents les budgets primitifs 2016 ci-dessous :

#### **COMMUNE**

- Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et en recettes à 742 534.30 € dont 245 692.89 € de virement à la section d'investissement.
- Section d'investissement : équilibre en dépenses et en recettes à 903 409.14 € dont 395 156.71 € reste à réaliser dépenses, 104 299.00 € restes à réaliser recettes, et 335 721.56 € au compte 1068.

#### **EAU**

- Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et en recettes à 116 201.71 € dont 17 326.19 de résultat reporté et 27 788.48 e de virement à la section d'investissement
- Section d'investissement : équilibre en dépenses et en recettes à 237 128.14 € dont 34 871.04 € reste à réaliser dépenses et 9 500.00 € reste à réaliser recettes.

## LOTISSEMENT LA CROISETTE II

- Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et recettes à 16 817.17 €
- Section d'investissement : équilibre en dépenses et recettes à 16 817.17 €.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Bernard CHAMBARON

Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR Date de réception de l'AR; 21/04/2016 015-211502315-20160415-DE\_2016\_031-DE

#### Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice:

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

14

<u>Présents</u>: Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND,

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles

ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13 Représentés:

Excusés:

Absents: Yannick BOULET Secrétaire de séance :

20 heures 30

Objet: Visite d'installation au lac d'aydat -

DE\_2016\_034

Présents: 13

Représentés: 0

Dans le cadre de l'aménagement du Site dit "La Narse de Pierrefitte"en observatoire ornithologique, le Maire propose au Conseil Municipal de visiter une installation similaire au Lac d'Aydat dans le Puy de Dôme.

Cette visite nécessite un déplacement de l'ensemble du Conseil Municipal pour recevoir les informations de élus et techniciens sur place.

Le Conseil Municipal décide d'organiser un déplacement avec tous les membres disponibles le 11 mai 2016.

Ce déplacement s'effectuera en bus et un repas sera pris sur place à la charge de la commune.

Pour extrait conforme, Le Maire, Bernard CHAMBARON

## Séance du vendredi 15 avril 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

Membres en exercice :

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOUILLERE, Patrick BERTRAND.

Présents: 13

Représentés: 0

Sébastien BOURDIE, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEROUX, Chantal

SOULIER, Bernard TALAMANDIER

Votants: 13

Représentés: Excusés:

Absents: Yannick BOULET Secrétaire de séance :

20 heures 30

Objet: SERVITUDE DE PASSAGE LA CROISETTE -DE 2016 035

Suite à la délibération DE 2016 008 de division du terrain D801, une servitude de passage, pour donner accès à la parcelle nouvellement cadatrée D 805, par la parcelle D 806 doit être crée.

le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette servitude.

Pour extrait conforme, Le Maire, Bernard CHAMBARON

